

En faisant un signe de croix sur la gorge très enflée de Le Rond, Matthei le plonge en un état d'excitation tel qu'il se décide à procéder à un exorcisme. Quand il lui jette de l'eau bénite sur la gorge et la bouche, Le Rond s'agite violemment et le prêtre l'admoneste comme s'il avait affaire au diable. Une voix lui répond qu'il n'est pas le diable mais l'âme de la grand-mère paternelle de Le Rond. Un dialogue en style direct s'instaure entre le prêtre et la voix; sous forme de questions-réponses ("demandes, réponses"), l'échange prend la forme d'une *disputatio* scolastique. "Je ne suis pas un diable, mais l'âme de sa grande mere, mere de son pere et at toujours repété semblables parolles lors qu'on l'aconjurat comme diable [...]". Le revenant exige que trois messes soient célébrées par trois prêtres le Vendredi saint à Notre-Dame de la Sarte à Huy. L'impossibilité de pareilles célébrations un Vendredi saint fait douter le prêtre sur l'identité de l'esprit. C'est peut-être le diable. Non, c'est bien l'âme de la grand-mère; elle confesse son péché : elle est la cause de la mort du petit frère de Le Rond il y a un an. Elle s'est tenue pendant trois mois dans sa main et personne ne lui a demandé ce qu'elle voulait. Cette fois-ci elle étranglera Le Rond si on n'accède pas à ses volontés. Elle veut un pèlerinage à Saint-Léonard à Liège et une messe. Le Rond doit personnellement s'y rendre. Par un grand cri l'esprit signale qu'il sort du corps du jeune homme mais ce dernier est très faible et souffre toujours très fort du côté gauche. "Je suis a son costé gauche. Où comme le prestre faisoit le signe de la croix avec son poulce, et eau benitte, at faict si grande force et agitation, que trois ou quattres hommes n'estoient capable le retenir". Le prêtre récite le *De profundis* et le *Miserere*.

A cinq heures et demi du matin le prêtre peut abandonner le possédé mais il est rappelé d'urgence à sept heures car Le Rond, hors de sens, est à nouveau comme mort. La voix réclame avec insistance une messe à Saint-Léonard. Le prêtre l'exhorte à quitter le jeune homme. Elle sort et s'assoit "toute blanche sur son costé" pour très vite rentrer dans son corps. "Que l'on se dépêche", dit-elle, "car je lui fais mal malgré moi". Du sang noirâtre sort alors de la bouche de Le Rond. La grand mère confesse au prêtre qu'elle s'est toujours tenue sur le flanc gauche de son petit fils et qu'elle n'en sortira qu'une fois son voeu exaucé. Le prêtre lui commande de marcher devant eux et de faire prières et aumônes pour elle. Elle marque son accord mais prévient qu'elle lui fera beaucoup de mal à partir du pont Saint-Léonard⁴.

Le Rond se lève soudain, sort de la maison et marche sans douleur accompagné du prêtre. Arrivé devant la maison Curtius⁵, il aperçoit sa grand-mère, morte en 1624, assise sur un bois, toute blanche. Revêtue de la chemise qu'elle avait à son enterrement ainsi qu'en témoigna la mère du jeune homme, elle attend le cortège sur le pont, entourée de deux femmes demandant l'aumône; elle met alors la main sur l'épaule de Le Rond et le rend comme mort; le prêtre doit intervenir : Le Rond peut très péniblement gagner l'église. Lentement, accablé, il s'avance dans l'édifice. Le prêtre continue ses admonestations envers le revenant. La grand-mère veut une messe. Le prêtre s'apprête à dire la messe. Le Rond est épouvanté par l'esprit qu'il voit virevolter dans l'église. Le prêtre intervient à nouveau pour qu'il ne

4. Le Pont Saint-Léonard ne doit pas être confondu avec l'actuel pont sur Meuse appelé *Pont Saint-Léonard* ou *Pont Maghin*. Le Pont Saint-Léonard était parallèle au cours de la Meuse et reliait la rue dite maintenant Feronstrée au Faubourg Saint-Léonard, car un vaste fossé, alimenté par le fleuve, servait à protéger les remparts de Saint-Léonard, à l'emplacement de l'ancienne prison et de la place des Déportés.

Au XVII^e siècle, l'ouvrage, avec pont-levis, se composait de plusieurs arches et d'un tablier en bois; il est visible sur plusieurs vues anciennes de Liège. GOBERT (Th.), *Les rues de Liège*, éd. originale 1924-1929, rééd. T. V, p. 268.

5. La maison Curtius, de construction récente (1597-1605), est un point de repère commode pour le narrateur. HOFFSUMMER (P.), *La charpente de la Maison Curtius et son analyse dendrochronologique*, BULLETIN DE L'INSTITUT ARCHEOLOGIQUE LIEGEOIS, t. XCVIII, 1986, MELANGES GEORGES HANSOTTE, p. 291-303.

trouble pas la cérémonie. La grand-mère obéit. A la fin de la messe, elle rentre dans le jeune homme et le rend à nouveau comme mort. Le prêtre lui demande alors ce qu'elle veut encore. "Plus rien", répond-t-elle, "sinon dire Adieu". Elle donne trois grands cris à son départ et Le Rond retrouvant ses sens s'exclame : "Jésus, Maria". Il retourne sain et sauf chez lui. Nombreux furent les témoins des faits, dont le prieur⁶ et des religieux de Saint-Léonard⁷ et le curé de Sainte-Foy⁸.

Revenons sur le film des événements. Le schéma est classique : un fait divers réel est interprété et un prêtre se livre à une séance d'exorcisme. La morte est d'abord une voix, immédiatement identifiée. On a par la suite la chance extraordinaire de voir le revenant et de l'identifier parfaitement. Un contact est établi. Le dialogue d'outre-tombe est moulé dans le schéma connu de récits médiévaux de ce genre⁹. D'abord il se coule dans la structure de parenté de Le Rond. C'est sa grand-mère paternelle - la "mère de son père" - qui revient; sa voix est reconnue par un témoin proche et fiable, sa belle fille, qui authentifie aussi la chemise dans laquelle sa belle-mère fut enterrée dix ans plus tôt : "une chemise blanche déchirée par derrière"; la grand-mère est responsable de la mort du jeune frère de Le Rond. C'est le péché révélé. L'"esprit" se manifeste aux vivants pour demander messes, prières et aumônes pour le tirer du purgatoire et assurer son salut. Seul le prêtre a pu distinguer ce "bon esprit" du mauvais, du diable.

Pareils faits - la présence de revenants - sont-ils fréquents? Quelques années plus tard, vers 1672, un couple est témoin à Liège de faits surprenants : un "esprit" qui se manifeste dans leur maison; mais ils ne parlent ni de revenants, ni de fantômes et n'établissent aucun contact¹⁰. Dans notre texte c'est en effet le contact établi avec le fantôme, sa présence corporelle, et le dialogue qui s'ensuit qui sont vraiment exceptionnels.

Sous quelle forme apparaît le revenant?

L'esprit prend forme humaine. Le récit est ainsi très éloigné de la conception augustinienne de vision spirituelle, d'image immatérielle, spirituelle et non corporelle des revenants. L'esprit s'incarne dans un corps, reconnaissable par ses vêtements de trépas. Ce dernier détail est classique¹¹. Une évolution a assimilé tout l'héritage médiéval : notre récit s'inscrit dans toute une tradition évolutive de l'imaginaire de la mort dont la vision la plus proche à divers points de vue est celle du grand père d'Arndt Buschmann, apparitions répétées d'un mort à son petit-fils en 1437-1438¹². Plusieurs parallélismes peuvent être établis. Il s'agit d'une composition cléricale rhénane de la fin du Moyen Age, avec évocation d'un

6. Jean Randaxhe, prieur de Saint-Léonard, cité de 1621 à 1665. Seul un document du 5 septembre 1652 présente un chapitre qui semble complet : un prieur et neuf religieux, tous prêtres. RUSSE (J.), *Prieuré de Saint-Léonard à Liège*, MONASTICON BELGE, Province de Liège, t. II, Liège, 1955, p. 380.

7. Prieuré bénédictin dépendant de Saint-Jacques, Saint-Léonard fut acquis vers 1489 par les chanoines réguliers augustins de la Congrégation de Windesheim (*Monasticon Windeshemense*, éd. KOHL (W.), PERSOONS (E.) & WEILER (A.G.), t. I, *Belgien*, Bruxelles, 1976 (ARCHIVES & BIBLIOTHEQUES DE BELGIQUE, n° spécial 16), p. 131-138.

8. Sur cette paroisse, cf. HELIN (Et.), *La population des paroisses liégeoises aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Liège, 1959.

9. Sur ce sujet, les recherches fondamentales de Jean-Claude SCHMITT, *Les revenants. Les vivants et les morts dans la société médiévale*, Paris, 1994, et *Dialogue avec un fantôme. Jean Gobi*. Dossier établi, traduit et annoté par Marie-Anne POLO de BEAULIEU, avec une préface de Jean-Claude SCHMITT, Paris, 1994. Cf. aussi récemment *A réveiller les morts. La mort au quotidien dans l'Occident médiéval*, sous la direction de ALEXANDRE-BIDON (D.) & TREFFORT (C.), Préface de DELUMEAU (J.), Lyon, 1993.

10. LHOIST-COLMAN (B.), *Maison hantée à Liège vers 1672*, dans *Studium et Museum. Mélanges Edouard Remouchamps*, Liège, 1996, p. 265-266.

11. SCHMITT, *op. cit.*, p. 40 et 230 sv..

12. SCHMITT, *op. cit.*, p. 178 sv..

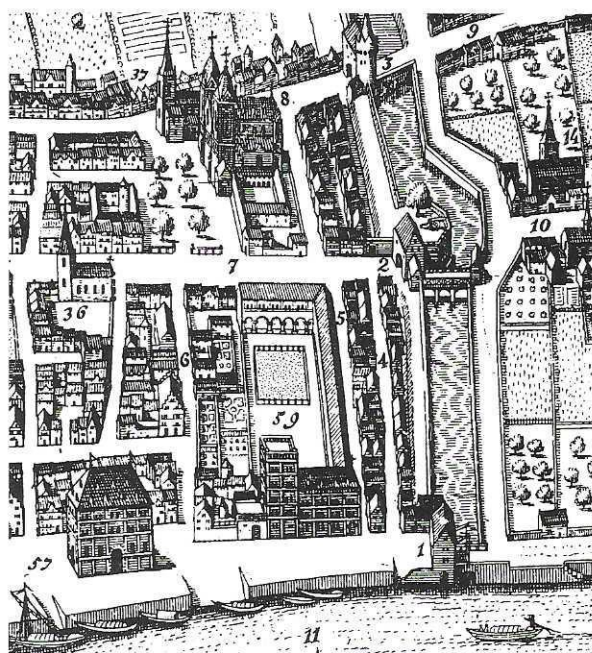


Fig. 2. Plan de Mathieu Mérian ca. 1650. Cf notre BULLETIN, n° 120, 1958, p. 5.

pèlerinage à Aix-la-Chapelle; outre les thèmes développés, la proximité géographique frappe; tous ces thèmes sont influencés par d'autres récits médiévaux dont une des caractéristiques essentielles est qu'ils s'adressent aux grands. C'est là une différence notable avec notre texte qui n'est pas un exercice littéraire ou de style : ce sont de petites gens qui sont concernées, dans un faubourg de Liège bien identifié et encore parfaitement reconnaissable à l'heure actuelle par les vestiges archéologiques conservés ou les toponymes; enfin, il est écrit en langue vernaculaire, ce qui interpelle peut-être davantage encore le lecteur d'aujourd'hui¹³, d'autant plus par le surprenant dialogue en style direct qui s'y trouve inséré. "Tu es ung diable car tu tache de me tromper par telles responses. - Non ie ne suis pas diable [...]"

13. Du même genre, en latin, l'extraordinaire dialogue bien plus développé et théologique, *De spiritu Guidonis*, procès-verbal de deux nuits d'interrogatoire (27 décembre 1323 et 6 janvier 1324) du revenant Gui de Corvo par Jean GOBI, prieur du couvent dominicain d'Alès : [...] *Item conjuravi eum sic [...] ut dicas mihi si tu es bonus spiritus an malus. Respondit : "Bonus spiritus sum" [...]*. POLO de BEAULIEU (M.-A.), *Le De spiritu Guidonis ou comment apprivoiser un revenant, dans A réveiller les morts, op. cit.*, p. 295-311, et IDEM, *Dialogue, op. cit.*, p. 53.

L'annonce de ce prodige fut colportée par différents manuscrits et des lettres l'accompagnant, puis le procès-verbal initial fut transformé en un véritable traité de théologie sur les fins dernières, diffusé sous forme d'une centaine de manuscrits répartis dans toute l'Europe et de trois éditions incunables (Delft 1486, Leipzig c. 1489 et Cologne 1496), avec des traductions dans les langues vernaculaires. Ce texte a fasciné les contemporains; par son succès, il "participe à la formidable promotion des laïcs dans la vie religieuse en cet automne du Moyen Age" (IDEM, *Dialogue, op. cit.*, p. 46). Ajoutons que les chroniques mentionnent l'événement : "La mention minimale apparaît sous la plume d'un auteur anonyme, vraisemblablement chanoine régulier de saint Augustin [comme nos religieux de Saint-Léonard] qui composa vers 1478 une *Chronicon Belgicum Magnum*". Des ouvrages de piété ont popularisé l'histoire dont une paraphrase en vers français vers 1431 par un chanoine de Saint-Dié dans les Vosges, et un manuscrit réalisé en 1474 pour la duchesse de Bourgogne Marguerite d'York avec la seule illustration conservée du Dialogue de Gui, due au miniaturiste Simon Marmion (+ 1489). POLO de BEAULIEU (M.-A.), *De la rumeur aux textes : Echos de l'apparition du revenant d'Alès (après 1323)*, dans *La circulation des nouvelles au Moyen Age. XXIV^e Congrès de la Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public* (Avignon, 1993), Paris, 1994, p. 129-156.

Notre récit appartient à cette catégorie de textes rapportés, non autobiographiques, mais "relation", comme l'indique le premier mot du document, avec "l'hypothèse d'une objectivation de la vision et de l'image du revenant allant de pair avec la socialisation du récit, sa transmission et sa légitimation par l'écrit autorisé d'un clerc, son utilisation à toutes sortes de fins idéologiques"¹⁴.

La chronologie des faits est très précise : date, heure, évolution heure par heure des faits. Tout commence "envers les six heures du soir", Le Rond tombe inanimé à 7 heures, le prêtre est appelé deux heures plus tard, ... et tout se termine le lendemain : "sur le matin, à 5 heures et demy"; le prêtre est "rappelé tout en hast à 7 heures".

Outre les aspects spectaculaires précédemment décrits, en nous détachant quelque peu du regard froid du scientifique, ne peut-on aussi être frappé aujourd'hui encore par les côtés pathétiques du récit : la mort d'un petit enfant, la douleur d'Henri Le Rond...? C'est un peu là aussi le message de "ces histoires de revenants qui libéraient de l'angoisse tout en semblant l'entretenir"¹⁵.

Qu'apprend-on sur l'exorcisme pratiqué? Tout d'abord le prêtre fait un signe de croix sur la gorge enflée. Au vu de la réaction, il "va quérir ce qu'il luy estoit nécessaire à l'exorcisme". Il asperge d'eau bénite la gorge et la bouche du jeune homme et "l'acconjuroit comme diable". Il récite enfin le *De profundis* et le *Miserere*. Dans l'église de Saint-Léonard : "je te commande de la part de Dieu que tu demeures par derrière ce jeune homme tout le temps de la messe, et pendant icelle tu le gardes de ne donner aucune distraction, et empêchement par bruit ou aultre importunité et de surplus que tu laisses le jeune homme en paix [...]".

On apprend finalement peu de choses sur l'exorcisme pratiqué. Sans doute parce que la procédure est bien connue, a fortiori du prêtre, témoin privilégié qui souscrit en fin du document.

Le *Parochiale Leodiense* paru à Liège en 1592 fut réédité en 1641¹⁶, corrigé et augmenté en ce qui concerne les exorcismes¹⁷. Ce rituel liégeois comprend toute une série d'exorcismes, d'énergumènes, d'animaux frappés de maléfices, du laitage, du beurre, d'eau atteints de maléfices, de la tempête, d'animaux nuisibles et de maison hantée. L'aspersion d'eau bénite y est prescrite, mais aussi l'ostension d'une croix, d'un Agnus Dei ou de reliques, l'invocation du nom de Jésus, de l'Esprit Saint, de la Vierge ou d'un saint; l'étole du prêtre joue aussi son rôle; parmi les prières récitées, le *Symbole des Apôtres*, le *Pater*, mais aussi l'antienne *Salve Regina*, le *Kyrie*, le *Gloria*, des psaumes, des litanies, ou des passages des Évangiles. Le *Miserere* et le *De profundis* cités dans notre texte, psaumes 50 et 129, font partie des psaumes de la pénitence.

14. SCHMITT, *op. cit.*, p. 252.

15. SCHMITT, *op. cit.*, p. 257.

16. MALHERBE (G.), *Les rituels liégeois*, BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'ART & D'HISTOIRE DU DIOCESE DE LIÈGE, t. XXXVII, 1951, p. 78-79.

17. Dans l'édition de 1592 aux pages 287 à 314 et dans l'édition de 1641, successivement aux pages 330 à 368 : *Instructio pastorum adversus infestationes daemonum, Quod duobus praecipue modis ab obsessis pellantur daemones in Ecclesia Dei & regulae ad id necessariae, Regulae quibus instruitur Exorcista, Regulae pro instructione obsessorum, Modus exorcizandi, Instructio adversus afflictiones & detrimenta possessionum suarum, Exorcismus contra maleficia quibus animalia affliguntur, Exorcismus contra maleficia lacticiniorum & aliorum comestibilium, frugum etc., Exorcismus lactis, Exorcismus Butyri, Exorcismus contra imminentem tempestatem fulgurum & grandinis, Exorcismus contra animalia noxia, vermes, mures etc., Oratio super aquas infectas, Exorcismus domus a daemonio vexatae*, et à la fin un *Modus discernendi apparitiones spirituum*, complété d'un *Indicia mali spiritus*.

De la mention de Notre-Dame de la Sarte dans le texte, on retiendra la réputation grandissante de ce lieu de pèlerinage hutois. La grand-mère demande d'abord que trois messes y soient célébrées.

Pour rappel c'est vers 1621 qu'eurent lieu les premiers faits merveilleux à la Sarte, le "miracle du fagot" suivi de la première guérison d'Anne de Nandren, la naissance du pèlerinage, la retentissante guérison de Marie de Maecht le 29 août 1624 suivie d'une enquête canonique qui dura jusqu'en 1657. La Sarte s'inscrit dans ce courant d'intense ferveur mariale du XVII^e siècle, orienté vers des sanctuaires privilégiés par des grâces exceptionnelles¹⁸.

Un ermite Frère Noël de Fresne est fixé à la Sarte vers 1630 jusqu'en 1657, sorte de gardien du sanctuaire. Parmi les miracles, dès 1624 on note la résurrection d'enfants morts-nés; la procession septennale ne date que de 1656.

Dans sa description de l'affluence à la Sarte d'après l'ensemble des témoignages conservés, surtout après 1624 "l'année des miracles", Charles Grégoire écrit : "Parmi les dévotions qui s'y pratiquent, l'assistance à la messe - il arrive que plusieurs célébrations se suivent au cours d'une matinée -, la réception de la communion, la confession, le chant des litanies de la Vierge, la récitation du chapelet reviennent à maintes reprises dans les déclarations"¹⁹.

Toutefois il ne s'agit dans notre texte que d'une simple mention du sanctuaire de Notre-Dame de la Sarte, pas du pèlerinage, encore moins de miracles. De 1624 à 1656 les faits merveilleux se sont raréfiés à la Sarte. Incorporant l'ancien oratoire, l'église a été commencée en 1625, peut-être ouverte au culte dès 1627, au plus tard en 1629; en 1633 un vitrail est offert par la Ville de Huy. Les ordres religieux intervenant à la Sarte sont les Capucins, les Augustins et les Jésuites, établis de fraîche date à Huy, respectivement en 1607, 1614 et 1615, et artisans très actifs de la Réforme catholique²⁰. L'enquête canonique est entamée en 1624; des théologiens y intervinrent par la suite, surtout en 1657.

Aucun lien particulier n'est à relever avec notre texte.

On a gardé dans d'autres archives, vers 1630, la mention d'un pèlerinage expiatoire à la Sarte, document intéressant qui éclaire par divers côtés la vie quotidienne : Lambert Dorto, bourgeois de Huy, s'était *presumé et sy temerairement advansé de dire et proferer en presence de plusieurs personnes que l'espeuze de Laurent de Verlaine estoit une femme de bien sur le kul pres et le vouloir battre et aultres mechant propos [...] Come tele et semblables propos ne sont tollerables ains meritent chastoy suivant l'exigence du cas ledit deplaidant requit que ledit Dorto soit condempné es peine, amende et voiaiges sequents. Premier, a revocation desdicts propos et iniure en presence de la partie et la plus parte de ses proche parens et amys a ceste effect convocqué. Deuxieme, qu'il debverat estre condamné d'aller par trois dimenches successives a la Vierge de la Sarte et pendant le divin service de la messe porter ung flambeau ardent en ses mains et a pieds nuld ou aultres telles que la rigueur de justice peult porter*²¹.

Notons enfin que la célébration de messes-anniversaires à la Sarte est attestée, notamment en 1634, par l'écolâtre de la collégiale de Huy, Pierre Bardoul.

18. Cf. KUPPER (J.-L.), *Le miracle de Notre-Dame [des Récollets à Verviers]*, dans FEUILLETS DE LA CATHEDRALE DE LIEGE, n° 28-32, p. 21 sv.

19. GREGOIRE (Ch.), *Les origines et les premiers développements du culte de Notre-Dame de la Sarte (1621-1676)*, dans le Catalogue de l'exposition *Notre-Dame de la Sarte. Culte & Trésor*, Huy, 1991, p. 4-43.

20. Bibliographie dans les Actes du Colloque Huy, *la Principauté et la France au XVII^e siècle*, ANNALES DU CERCLE HUTOIS DES SCIENCES & BEAUX-ARTS, t. XLVIII, 1994.

21. ARCHIVES DE L'ETAT A HUY, *Ville de Huy, Plaid du Conseil* n° 166, d'après GREGOIRE, *op. cit.*, p. 35.

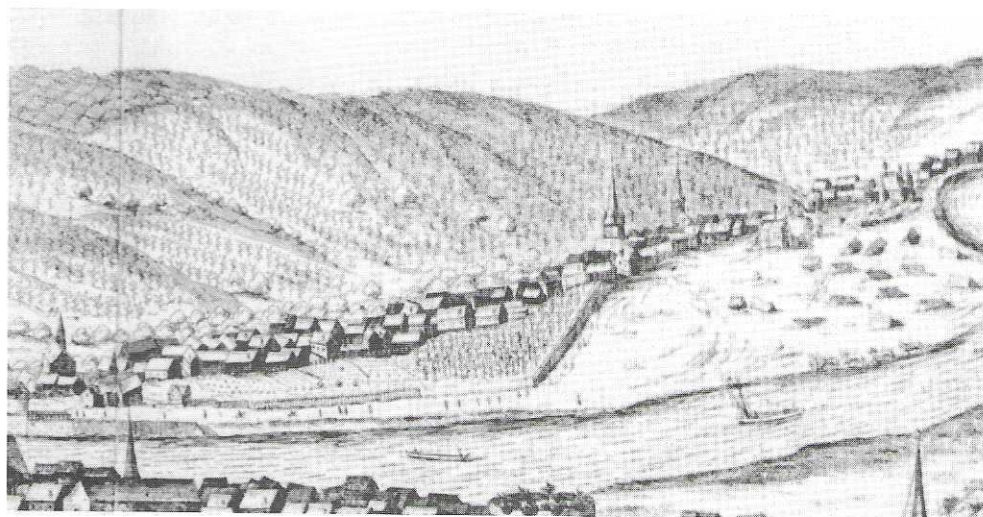
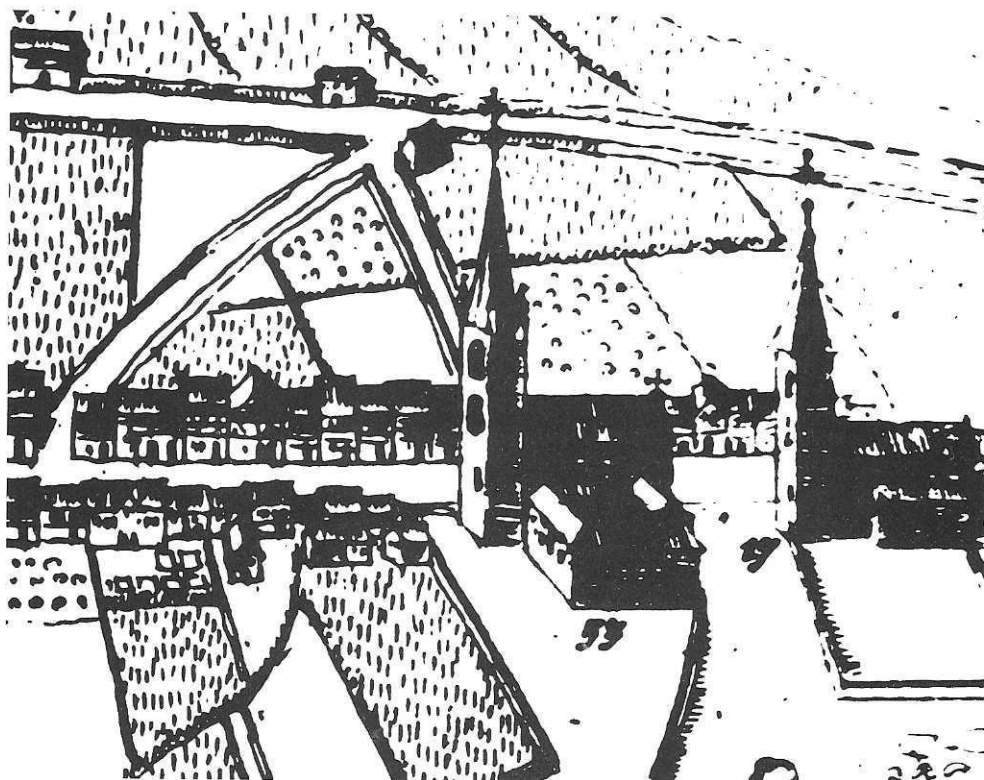


Fig. 3. Vue à perspective cavalière de Gilles Marischal, 1618. Détail. Catalogue de l'exposition *Liège et la principauté dans la gravure ancienne (XVI^e-XIX^e siècles)* par E. Wahle, Liège, 1980, n° 14 p. 15. Photo M. Botty ULG.

On peut y voir : Saint-Léonard, Sainte-Foy, le Curtius, les Fossés, la Porte Saint-Léonard, la Porte Maghin, les Vignobles, la Chapelle Saint-Désiré, le Bayard, les Quatre Tourelles, le Lazaret et les Carmélites chaussées.

Fig. 4. Wenzel Hollar, *Legia vive Leodium vulgo Liege*, 1649, eau-forte (détail), Catalogue, *op. cit.*, n°27 p. 18 : les églises Saint-Léonard et Sainte-Foy. Photo M. Botty ULG.



Si l'on se rallie à l'opinion de Jean-Claude Schmitt selon laquelle "les croyances et l'imaginaire dépendent avant tout des structures et du fonctionnement de la société et de la culture à une époque donnée"²², c'est-à-dire si l'on traite de la question des revenants comme d'un problème d'histoire sociale, il est indispensable d'éclairer quelque peu le contexte historique de ce début du XVII^e siècle liégeois pour mieux comprendre.

D'un point de vue politique tout d'abord. A Liège, pendant l'épiscopat de Ferdinand de Bavière (1612-1650), les tensions politiques entre les deux partis *Grignoux* et *Chiroux*, - en grossissant fortement le trait : entre le peuple et les partisans du prince -, conduiront aux troubles de 1636 et au retentissant assassinat du bourgmestre Sébastien La Ruelle en 1637. L'horrible guerre de Trente Ans (1618-1648) déchire l'Allemagne; l'Espagne et les Provinces Unies sont à nouveau en guerre depuis 1621 et la Principauté de Liège a beau être neutre, elle constitue un couloir d'accès naturel entre la France et la Hollande et une importante place d'armes et de ravitaillement. En 1632 les troupes soldées par la Hollande assiègent et prennent Maastricht, pénètrent dans les "quartiers" d'Outremeuse²³.

D'un point de vue religieux ensuite. Ferdinand est un prince-évêque dévôt. Sous son épiscopat se produit l'efflorescence la plus spectaculaire de fondations religieuses - une bonne vingtaine de nouvelles maisons -, au point que le chapitre cathédral et le Magistrat sont plutôt un frein à cette politique épiscopale²⁴ et à cette "invasion mystique". Les soeurs hospitalières augustines de Bavière s'insèrent dans cet élan religieux²⁵, avec des avantages plus probants encore puisqu'elles procurent le soin aux malades, "grandes consolatrices des âmes et des corps", dans une période profondément touchée par la guerre²⁶.

La morale religieuse est centrée sur la notion de péché. Le défunt doit avoir satisfait à une pénitence complète. L'Eglise réagit contre les multiples dysfonctionnements possibles de la bonne mort chrétienne²⁷, dont le phénomène des revenants. La croyance se répand dès le Moyen Age du retour du mort-fantôme qui vient s'acquitter d'une souillure de sa vie terrestre. L'Eglise finit par accepter cette croyance et l'intègre dans un fonctionnement social de la mémoire des morts qui établit une communication entre l'ici-bas et l'au-delà. Ces récits de revenants favorisent le développement de la piété. Notre texte s'inscrit également dans la droite ligne de la Réforme catholique qui réprime toute déviation religieuse.

22. SCHMITT, op. cit., p. 16.

23. LEJEUNE (J.), *Introduction historique au Catalogue de l'exposition Le Siècle de Louis XIV au pays de Liège (1580-1723)*, Liège, 1975, p. XLV-XLIX.

24. Le Concile de Trente dont les décrets furent publiés à Liège en 1585 renforçait l'autorité épiscopale notamment sur le point des fondations religieuses et hospitalières. Le Conseil de la Cité entendait faire respecter ses droits, notamment à Cornillon, de même que le Chapitre cathédral, co-souverain, voulait pouvoir agir sur toute décision d'érection d'une maison religieuse. (BRAGARD (R.), *La législation sur la mainmorte et les couvents à Liège spécialement au XVII^e siècle*, BULLETIN DE L'INSTITUT ARCHEOLOGIQUE LIEGEOIS, t. LXX, 1953-54, p. 302 sv.).

25. En 1626 elles sont admises à faire des vœux perpétuels et à s'organiser selon des statuts. NOËL (J.), *L'origine et le développement de la Maison de Miséricorde dite Hôpital de Bavière à Liège au XVII^e siècle*, Mémoire inédit de licence en Histoire de l'Université de Liège, 1948; Catalogue de l'exposition *Trois siècles de présence des soeurs hospitalières à Liège*, Liège, 1977; Catalogue de l'exposition *De Bavière à la Citadelle*, Liège, 1980.

26. IMBERT (J.), *Les prescriptions hospitalières du Concile de Trente et leur diffusion en France*, REVUE D'HISTOIRE DE L'EGLISE DE FRANCE, t. XLII, 1956, p. 5-28; IMBERT (J.), *Mourir à l'hôpital*, dans *La vie, la mort, la foi, le temps*. Mélanges Pierre Chaunu, Paris, 1993, p. 344-357; DINET-LECOMTE (M.-C.), *Les soeurs hospitalières au service des pauvres malades aux XVII^e et XVIII^e siècles*, ANNALES DE DEMOGRAPHIE HISTORIQUE, Paris, 1994, p. 277-292.

27. "La bonne mort chrétienne est vécue dans le désir conscient du Ciel, auquel l'exhorte le confesseur" (HOUSSIAU (A.), *La mort et le deuil autrefois*, dans le Catalogue de l'exposition *La gravure et la mort*, Liège, 1989, p. 15).



Fig. 5. Jean Valdor, *Les miracles de saint Hubert*, gravure au burin, 1622.

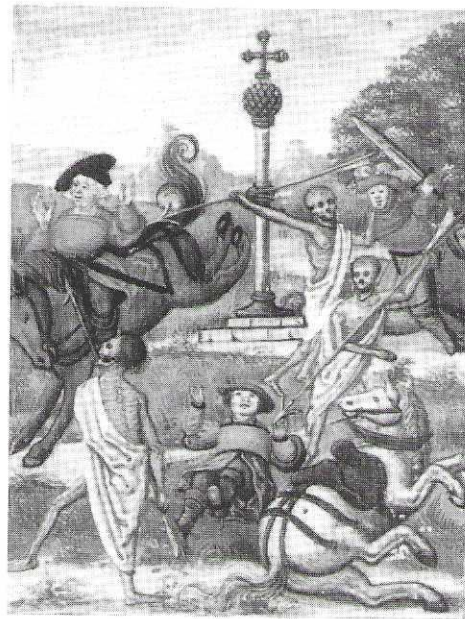


Fig. 6. Le "dit des trois morts et des trois vifs", Liège, Université Manuscrit 3591, f° 77v. Photo M. Botty, ULG.

Ici l'allusion et l'illusion du diable - "Je ne suis pas un diable" - méritent d'être relevées à une époque où le diable est partout, peut-être plus encore dans les milieux populaires ou ruraux. La population subit un climat de violence, de peur et de terreur qui entraînent une recrudescence de croyances et de pratiques magiques. Cette nouvelle démonologie forgée par les clercs est bien exprimée dans le rituel liégeois.

A Saint-Hubert les "guérisons miraculeuses" sont décrites par Romuald Hancart au début du XVII^e siècle²⁸; sur la célèbre gravure de Jean Valdor de 1622, l'enragé enchaîné se débat violemment et le diable quitte le malade. A Saint-Hubert une foule nombreuse assiste fréquemment à de véritables spectacles d'exorcisme.

A Malmedy le rassemblement au début du XVII^e siècle d'une documentation sur les miracles médiévaux de saint Quirin concourt à populariser le culte du saint patron du monastère²⁹; parmi les pèlerins on relève des possédés. La Réforme catholique s'exprime aussi à Stavelot avec le "nouveau" culte de saint Poppon récemment élevé en 1624 sur les autels par l'évêque suffragant de Liège³⁰; selon sa légende, le saint abbé avait été plusieurs fois aux prises avec le diable³¹, ainsi qu'en

28. DUPONT-BOUCHAT (M.-S.), *La lutte contre le diable à Saint-Hubert au XVII^e siècle. Possédés, sorciers, débauchés. Trois types de victimes de la répression du satanisme et des déviations religieuses ou morales*, SAINT-HUBERT D'ARDENNE. CAHIERS D'HISTOIRE, t. I, 1977, p. 59-86 et IDEM, *La violence et la peur. Des mentalités et des mœurs à Saint-Hubert au XVII^e siècle*, IBIDEM, t. II, 1978, p. 55-92. La bibliographie sur la sorcellerie est énorme, cf. par exemple ANCIENS PAYS & ASSEMBLÉES D'ÉTATS, t. LXXXVI, 1987.

29. Cf. notre article *Les Miracles de saint Quirin de Malmedy, un livret hagiographique médiéval au cœur du XVI^e siècle*, BULLETIN DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE, sous presse.

30. LEGRAND (W.), *Notes sur le culte de saint Poppon, abbé de Stavelot*, CHRONIQUE ARCHEOLOGIQUE DU PAYS DE LIÈGE, t. XXIII, 1942, p. 34-48 et tome XXIV, 1943, p. 1-18 et 25-44; et notre ouvrage sur *Les reliques de Stavelot-Malmedy. Nouveaux documents*, Malmedy, 1989, p. 129.

31. Cf. notre article *Thierry de Leernes chez Poppon de Stavelot-Malmedy. Les réformateurs aux prises avec le diable*, FOLKLORE MALMEDY, t. LVII, 1997-1998, p. 77-87.

perpétuent la mémoire les scènes représentées sur son tout neuf buste-reliquaire (1625-1626)³².

A Liège, à l'abbaye bénédictine de Saint-Laurent, le phénomène est semblable. L'ouvrage *Sacrarium celeberrimi D. Laurentii juxta Leodium cenobii ordinis Sancti Benedicti* de Gilles du Monin de 1618 qui inventorie le trésor de reliques et les célébrités de l'abbaye prélude à l'invention en 1656 du corps de l'évêque de Liège Wolbodon (+ 1021), en présence du nonce³³.

Ainsi le culte des saints, stimulé par le Concile de Trente, apporte réconfort à une population déstabilisée et désespérée.

Au climat de terreur, de peur et de violence s'ajoute une obsession de la mort dont témoigne abondamment l'iconographie : représentations allégoriques, emblèmes et figures de la mort, efflorescence du macabre... Le livre d'heures de Gérard van der Stappen, abbé de Saint-Laurent de Liège (1520-1558)³⁴ présente, en face de l'office des morts, une belle illustration du thème de la rencontre des Trois Vifs et des Trois Morts³⁵ : trois jeunes cavaliers voient se dresser devant eux leurs doubles morts qui leur enjoignent de se préparer au trépas; ces revenants sont campés dans un paysage au centre duquel se dresse le perron liégeois. Les fermoirs de ce livre d'heures portent les armoiries d'Oger de Loncin, abbé de Saint-Laurent (1586-1633). Et que dire des impressionnantes pierres tombales du temps³⁶ !

Le prieuré de Saint-Léonard est omniprésent dans notre document. La vénération envers saint Léonard est ancienne dans le faubourg³⁷. La fondation privée et la dédicace d'une chapelle à saint Léonard remonte à l'épiscopat d'Otbert vers 1093-1094. Le plus connu des saints du nom de Léonard est saint Léonard de Noblat dont le patronage des prisonniers est célèbre. Donnée aux moines de Saint-Jacques, la chapelle est déjà le théâtre de miracles au XII^e siècle. Le succès du nouveau pèlerinage est sans doute renforcé par le cadre campagnard pittoresque du quartier, dans lequel s'élevait le prieuré, aux portes de la cité, complètement sacrifié au XIX^e siècle par l'industrie. L'église n'existe plus et la statue du saint patron, transférée à l'église voisine de Sainte-Foy, a aujourd'hui disparu. L'ancienne église Sainte-Foy avait été reconstruite vers 1624³⁸.

32. COLMAN (P.), *L'orfèvrerie religieuse liégeoise du XV^e siècle à la Révolution*, Liège, 1966, t. I, p. 109-115.

33. Cf. notre article *Documents inédits sur le trésor des reliques des abbayes bénédictines de Saint-Laurent et de Saint-Jacques de Liège (XI^e-XVIII^e siècles)*, BULLETIN DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE, t. CLVIII, 1992, p. 21-22.

34. Catalogue de l'exposition *Trésors manuscrits de l'Université de Liège*, Aigremont, 1989, n° 57, p. 73. Nous remercions Madame Carmélia Opsomer-Halleux, Conservateur des Manuscrits de l'Université de Liège, d'avoir attiré notre attention sur la miniature de ce manuscrit, actuellement exposé au Trésor de la Cathédrale de Liège.

35. Thème qui apparaît dès la fin du XIII^e siècle, SCHMITT, *op. cit.*, p. 243. Autre belle illustration dans un livre d'heures du XV^e siècle de l'Université de Liège, *Catalogue, op. cit.*, n° 38 p. 54, avec une saisissante bordure de crânes et d'os sur fond noir, reproduite également dans la contribution de Mgr HOUSSIAU, *op. cit.*, p. 15.

36. Pour ne prendre qu'un exemple, celle d'Antoine Abbondanti (+ 1653) et d'Antoine Gal (+ 1683) à la collégiale Saint-Paul à Liège, reproduite récemment dans notre Bulletin : MAQUET (A.), *Un poète romagnol chez les Eburons : Antonio Abbondanti (Imola, 1590 ? - Liège, 1653)*, BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROYALE LE VIEUX-LIEGE, n° 265, 1994, p. 81.

37. Sur tout ce qui suit l'excellente analyse de STIENNON (J.), *Etude sur le chartrier et le domaine de l'abbaye de Saint-Jacques de Liège (1015-1209)*, Paris, 1951, p. 287-291 (BIBLIOTHEQUE DE LA FACULTE DE PHILOSOPHIE & LETTRES DE L'UNIVERSITE DE LIEGE, Fasc., CXXIV).

38. GOBERT, *op. cit.*, t. V, p. 263.



Fig. 7. Statue de saint Léonard du prieuré du même nom à Liège.
Photo S. Jacoby, Collection Léon Dewez au Trésor de la Cathédrale de Liège.

C'est aussi de la première moitié du XVII^e siècle que datait cette statue du saint patron : revêtu de la dalmatique et portant la crosse, Léonard s'était vu adjoindre une cage de bure et des mineurs qui remplaçaient les traditionnelles chaînes des prisonniers³⁹.

Le culte et l'iconographie de saint Léonard évoluent précisément à la fin du Moyen Age et à l'Epoque Moderne où la délivrance des prisonniers est interprétée pour toutes sortes de délivrances dont celle des possédés⁴⁰.

En 1605 survient à Saint-Léonard la guérison miraculeuse d'un petit garçon⁴¹ et l'on perçoit une activité religieuse renouvelée en ce début du XVII^e siècle.

Car "l'affaire du revenant du faubourg Saint-Léonard" n'en resta pas là : elle suscita une quête de reliques en Sardaigne en faveur de Saint-Léonard sur laquelle nous reviendrons prochainement⁴².

39. DEWEZ (L.), *La statue de saint Léonard de l'église Sainte-Véronique à Liège*, BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROYALE LE VIEUX-LIÈGE, n° 104-105, 1954, p. 298-301.

40. DÜNNINGER (J.), Article *Léonard*, LEXIKON DER CHRISTLICHEN IKONOGRAPHIE, t. VII, Rome-Vienne, 1974, col. 394-398.

41. Bibliographie dans RUSSE, *op. cit.*, p. 380.

42. Nous remercions très vivement Madame Berthe Lhoist et Monsieur le Professeur Etienne Hélin pour les utiles suggestions qu'ils ont eu la gentillesse de nous faire au cours de l'élaboration de cet article. Notre gratitude va également à Monsieur Julien Maquet, Assistant à l'Université de Liège, pour l'aide pratique qu'il nous a généreusement apportée.

UN REVENANT AU FAUBOURG SAINT-LÉONARD À LIÈGE EN 1634

par PHILIPPE GEORGE ¹

A Liège, le 15 février 1634, pris vers dix-huit heures d'un mal soudain au côté gauche, Henri Le Rond, "brodeur de son mestier", tombe inanimé. Deux heures plus tard un prêtre est appelé à son chevet. Le lendemain, les faits sont consignés² en français dans un long document à la fin duquel Erard Matthei³, prêtre et théologien, atteste en latin qu'il a pratiqué un exorcisme les 15 et 16 février 1634 sur le jeune homme.

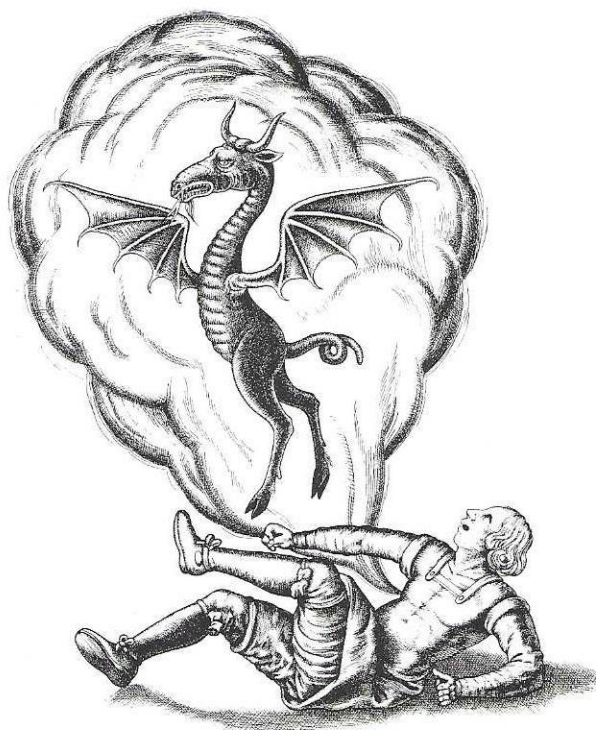


Fig. 1. Dessin à la plume à partir de la gravure de Jean Valdor (1622) par Hubert Gérin. Voir fig. 5.

1. Adresse de l'auteur : Trésor de la Cathédrale de Liège, rue Bonne Fortune 6 à 4000 LIEGE. C'est pour nous un plaisir de dédier cet article à Monsieur Christian Vinet en témoignage de gratitude.

2. Le texte manuscrit inédit et inexploité est conservé dans un petit cahier de 22 feuillets de papier aux ARCHIVES DE L'ETAT A LIEGE, *Prieuré de Saint-Léonard à Liège*, n° 9.

Nous exprimons nos remerciements à Monsieur Ernest Persoons, Archiviste Général du Royaume, qui nous a permis de retranscrire tout le document et d'en préparer l'édition critique complète.

3. Erard Matthei, prêtre, bachelier, formé en théologie, sera curé de Lamine de 1648 à 1650. DEBLON (A.), *Les examens pour l'admission aux cures dans l'ancien diocèse de Liège*, LEODIUM, t. LXX, 1985, p. 34 et 39.